

F1---

## COULISSES

## Sortie d'une dir'com

Leur dernière rencontre fut fortuite et glaciale. C'était le 9 novembre. Catherine Bécam se rendait à son entretien de licenciement. Elle se retrouva nez à nez avec Jacques Bascou dans le hall de l'hôtel d'Agglo. Et refusa de le saluer. « *Qu'est-ce que je vous ai fait ?* », s'étonna le président du Grand Narbonne. La réponse vient d'arriver, sous la forme de



deux pages de réquisitoire. Dans ce courrier adressé à l'élu, avec copie aux maires, députés, au préfet, à la médecine du travail et à des organismes tels qu'Anticor et SOS Victimes fonctionnaires, la directrice de la communication recrutée en 2006 par Michel Moynier, décrit à sa façon le chemin qui l'a conduit à un long arrêt de travail.

Elle ne revient pas tant sur son licenciement, l'inaptitude à réintégrer le service qu'elle avait créé, le refus d'un nouveau poste jugé trop éloigné de son profil, que sur ses années au sein de la collectivité. Son titre, *Catherine Bécam ou la "mort" annoncée d'une dir'com*, ouvre la chronique subjective d'une mise à l'écart, le récit d'une surcharge de tensions et de travail, teintés de mal-être.

Il sonne comme un reproche à Jacques Bascou. Celui de n'avoir pas su travailler avec elle. Il devient recueil des pressions qui auraient été exercées par certains cadres. Il prend la forme d'un inventaire des failles de l'Agglo : « *Organigrammes changeants, recrutement de cadres, missions imbriquées, absence d'accompagnement, manque de vision, ambiance délétère, doublons dans les services, mal-être à tous les étages, dilution des responsabilités* ».

Autant de dérives qui auraient, argue-t-elle, « *conduit grandement à la dégradation de mes propres conditions de travail* ». Catherine Bécam juge qu'il aurait été « *plus humain et honnête* » de la licencier dès le changement de pouvoir, en 2008. Pour Jacques Bascou, qui mit un point d'honneur à ne pas mener de chasse aux sorcières, la remarque sera sans doute dure à digérer. Il n'a pas donné suite, hier, à nos sollicitations. Laissant, pour l'heure, à son ex dir'com, le dernier mot de cette épithète professionnelle.

M.C.

## MÉTÉO

8 HEURES



11 HEURES



14 HEURES



17 HEURES



## AIR



● **CET INDICE** de la qualité de l'air (de 1 bon à 10 mauvais) est fourni par Air-LR. Plus sur [www.air-lr.org](http://www.air-lr.org).

## VENT



● **AUJOURD'HUI** Orienté à l'ouest nord-ouest matin et après-midi, le vent souffle entre 30 et 20 km/h. En soirée, il vire à l'ouest sud-ouest (5 km/h).  
● **DEMAIN** Régime d'est nord-est (5 km/h) le matin, puis de nord-ouest sans forcer.



● **OCCITAN** Amauri II de Narbonne sera le sujet de la conférence donnée, ce mardi à 18 h 30, au Cercle occitan (Maison des associations). C'est serge Granier qui évoquera ce personnage.

## Mailhac devra rejoindre le Grand Narbonne

**Aude** | La Commission départementale de la coopération intercommunale se réunissait, hier.

Faisant figure de village d'irréductibles Audois, Mailhac qui, jusqu'alors, refusait d'intégrer le Grand Narbonne va devoir rejoindre le périmètre de l'Agglo, du fait de son isolement sur la carte de l'intercommunalité audoise.

C'est l'une des décisions prises par la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI), réunie, hier, pour décider des regroupements prévus au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Des regroupements qui feront passer le nombre d'intercommunalités de 29 (27 communautés de communes et 2 agglos) à 11, soit une réduction de deux-tiers.

Des travaux sur l'intercommunalité qui pour le préfet de l'Aude, « *permettent de maintenir le développement de certaines communes, tout en conservant les identités des territoires* ». Mais qui risquent fort de faire ruer certains dans les brancards, à l'image de Gérard Schivardi, le maire de Mailhac (*lire ci-dessous*).

D'autres décisions ont été actées, hier, par la CDCI. Tour d'horizon.

La modification du périmètre de la CDC autour de Lézignan-Corbières, par l'intégration des communes de Saint-Couat-d'Aude et Rocquecourbe a été rejetée tout comme l'intégration des communes de Lastours, Trassanel et Villardonnelle à la CDC de Carcassonne agglo.

En revanche, unanimité pour la fusion des CDC "Limouxin et Saint-Hilaire", "Coteaux du Razès" et "Razès Malepère" au sein de la CDC de la Moyenne Vallée de l'Aude ; la fusion des CDC "Aude en Pyrénées", "Canton d'Axat", "Chalabrais", "Pays-de-Sault", ainsi que les communes isolées de Belcaire et Merrial, au sein de la CDC élargie de la Haute-Vallée de l'Aude ; troisième et dernier projet validé, la fusion des CDC "Cabardès Montagne



■ Mailhac, village d'irréductibles Audois devra intégrer l'agglo narbonnaise.

Archives

Noire" et "Haut Cabardès" au sein de la CDC élargie de la Montagne Noire. Enfin, dernière décision actée hier, la départementalisation du syndicat audois d'énergie (Syaden). Rappelons qu'à l'heure actuelle, le Syaden compte 405 communes adhérentes en plus du Conseil général. Restaient donc 33 communes ayant la possibilité d'adhérer, dont quatre exceptions. La première, Quillan, qui possède une régie autonome, ainsi que Paderne, Tuchan, Paziols et Cucugnan qui appartiennent déjà à un syndicat d'électricité. La CDCI a donc entériné l'extension du Syaden à l'ensemble du territoire audois, et notamment la communauté de communes du Grand Narbonne, « *dans un souci de cohérence* » selon le préfet de l'Aude, qui s'est par ailleurs félicité « *qu'au terme des trois dernières CDCI, l'ensemble des acteurs, soient tombés d'accord sur des regroupements intéressants, même si nous ne sommes pas encore au bout du chemin* ».

B.S.

## Schivardi veut faire entendre sa voix

On peut être militant, mais lucide. Gérard Schivardi en a offert une parfaite illustration dans le dossier de l'intercommunalité.

Le maire de Mailhac, popularisé par son épopée présidentielle en 2007, est l'un des plus fervents opposants du remodelage départemental.

Ça ne l'aura pas empêché d'annoncer lui-même une issue qu'il savait inéluctable (*ML* du 16 août 2011) : « *Mailhac sera intégré de force au Grand Narbonne* ». Gérard Schivardi a prévu de faire entendre sa voix. D'abord pour fustiger ce mariage forcé. Ensuite, dès 2014, pour jeter un regard critique, dès qu'il le jugera nécessaire, sur le fonctionnement de sa nouvelle collectivité...



■ Gérard Schivardi contre le "mariage forcé".

## LE CHIFFRE

3

C'est en jours, la durée de l'escale gruisannaise pour les équipages participant au Tour de France à la voile 2013. Cette année encore, la cité de Barberousse sera la seule étape languedocienne de l'épreuve. Les amateurs de voiles noteront donc sur leurs tablettes les 22, 23 et 24 juillet prochains qui verront la station audoise se transformer en capitale de la régate.

## L'IMAGE

## Noël solidaire



Depuis hier et jusqu'au 21 décembre, le CCAS et les associations caritatives proposent à l'Office de tourisme (rue Jean-Jaurès), une expo-vente de produits ou d'objets au profit de personnes en situation de précarité. Alors, rendez-vous jusqu'au 21 décembre, de 14 h à 17 h 30, pour une bonne action.

## LA FORMATION

## Bénévoles

Jalmalv-Tamarix-Narbonne forme des accompagnants bénévoles à l'écoute, au soutien, auprès des personnes en soins palliatifs, fin de vie, en grande souffrance morale ou physique et accompagnement de leurs familles. Renseignements au 04 68 75 33 45.

À Narbonne, les commerçants\* vous offrent 1 heure de parking !

Avec le soutien de

VINCI PARKINGS CCI NARBONNE CACCYN

**Parkings Médiathèque Mirabeau Victor Hugo de Bourg**

Faites vos courses, pas la course !

Tous les détails au 04 68 90 30 20 ou sur [www.narbonne.fr](http://www.narbonne.fr)

\*participant à l'opération.

## AUX QUATRE VENTS

## Marchés Le courrier n'est pas parti...

L'info n'attend pas. *Midi Libre* l'a même précédée, dimanche, en annonçant la décision de la municipalité de saisir le procureur général par courrier après le classement sans suite de son signalement sur les marchés publics de la précédente gouvernance. Contrairement à ce que nous indiquions, le fameux dossier, en attente d'une dernière validation, n'avait pas été expédié. Mais il a bien été préparé, avec les éléments que nous exposions : notamment un mot manuscrit d'un ancien cadre municipal invitant la collectivité à faire appel aux services d'un de ses proches. Problème : si la majorité municipale estime certaines infractions signalées au parquet caractérisées, elle ne souhaite aucune communication autour de ses démarches en justice. Le premier signalement, qui allait provoquer la saisine du parquet de Montpellier et l'ouverture d'une enquête préliminaire confiée à la PJ, avait lui-même été annoncé par *Midi Libre* fin 2009 sur la base d'une indiscretion. La parution de cette nouvelle fuite, qui plus est anticipée, a donc été mal accueillie en mairie.

Où on précise que cette piste est effectivement explorée, mais sous l'angle d'un seul critère : « *L'intérêt de la Ville et des contribuables narbonnais* ».

Cela va sans dire.

## FN Robert Morio décoré

Robert Morio, secrétaire départemental du Front national dans l'Aude et conseiller régional depuis 2004, s'est vu décorer de la Flamme d'honneur (une décoration interne au parti nationaliste, qui récompense ses militants les plus actifs) par Jean-Marie Le Pen lors du dernier conseil national du parti.